



République Française

Ministère chargé des Transports

Licence n° 2019/84/ 0001628

pour le transport intérieur de marchandises par route pour compte d'autrui ou la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, assuré par des véhicules n'ayant pas l'obligation de détenir une licence communautaire

La présente licence autorise (1) **TRANSPORTS MEDITRANS**
MERCUROL
830 RTE DE VEAUGRAND
26600 MERCUROL-VEAUNES

n° SIREN **850905803**

à effectuer avec les véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximum autorisé, y compris celle des remorques, sous réserve des mentions spécifiques ci-dessous, des transports de marchandises par route pour compte d'autrui y compris le déménagement ou de la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, tels que définis dans le décret n° 99-752 du 30 août 1999 relatif aux transports routiers de marchandises.

Mentions spécifiques :

Observations particulières :

La présente licence est valable du **03/06/2019** au **02/06/2021**

Délivrée à **LYON(FRANCE)**

le **03/06/2019**

Pour le Préfet et par subdélégation,
La chef de l'unité réglementation des transports routiers,
(2)

Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES


Laurence MOUTTET

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.